Les agents des finances publiques et citoyens :

Considérant que les services publics, quels qu'ils soient, doivent être accessibles à chacun et dans les meilleures conditions.

Nous refusons :

le passage en force par internet pour toutes démarches administratives :
paiements, déclarations, inscriptions, demandes de renseignements, rendez vous...etc.

Nous exigeons :

Le maintien des services publics gratuits au service de tous.
Le maintien des fonctionnaires formés pour rendre ces services.
Un accueil physique, téléphonique proche et suffisant sur tout le territoire.

NOM / PRENOM	Adresse	Ville	Signature